



Le Secrétariat général

Ergal, le 1er octobre 2017.

à
Conseil Départemental des Yvelines
Préfecture des Yvelines
D.D.C.S. des Yvelines
CDOS
Ligue de Billard d'Ile de France
MM Les présidents des Clubs des Yvelines
MM Les membres du Comité Directeur du CBDY

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du C.D.B.Y du 29/10/2017 à Voisins-le-Bretonneux

L'assemblée est présidée par Olivier TANCREZ, Président.

Membres du Bureau présents :

Frédéric BOURHIS, Bernard CHEDEMAIL, Stéphane NOLE, Michel POTTIER, Patrick TATIN, Jacques PILLIER, François DUPIN, Brigitte RICHAUD

Excusé : Daniel EISENKREMER

Présence appréciée de Mme et Mr MESNY, secrétaire et président de la LBIF.

Les clubs suivants sont représentés :

Beynes par un délégué muni d'un pouvoir,
Buchelay par son président et un délégué,
Conflans par son président muni d'un pouvoir,
Gargenville par son président,
Vernouillet par un délégué muni d'un pouvoir,
Versailles par son président muni d'un pouvoir et un délégué,
Viroflay par un délégué muni d'un pouvoir,
Voisins par son président et deux délégués.
Houilles, nouveau club affilié, par son Président, sans voix autorisée.

Le quorum étant atteint (30 voix représentés sur 38 potentielles), Olivier TANCREZ déclare la séance ouverte à 18h30 et rappelle l'ordre du jour.

AG ordinaire

- | | |
|--|------------------|
| 1) Approbation du CR de l'AG 2015/16 | |
| 2) Rapport Moral 2016/17 | Olivier TANCREZ |
| 3) Rapport Financier. | Patrick TATIN |
| 4) Budget prévisionnel | Patrick TATIN |
| 5) Affectation du résultat | |
| 6) Rapport des commissions : | |
| Sportive Carambole et Championnat départemental. | Frédéric BOURHIS |

Tournoi des Anciens et Casin.
Sportive Billard à Poches
Commission Arbitrage et Discipline
Formation et jeunesse.
Commission Recherche et développement
Commission administrative :
- Site Internet CDBY
- Site Internet Anciens-Casin
- Subventions
Questions diverses

Michel POTTIER
Olivier TANCREZ
Bernard CHEDEMAIL
Stéphane NOLE
Olivier TANCREZ-Michel POTTIER

François DUPIN
Michel POTTIER
Brigitte RICHAUD

AG Extraordinaire

- 1) Changement d'adresse du siège social.
- 2) Elections complémentaires.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

1. Le compte rendu de l'AG 2016 est soumis à l'approbation de l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité.

Un exemplaire des RAPPORTS 2016/17 est remis à chaque présent à l'assemblée pour lecture et commentaires éventuels.

2. **RAPPORT MORAL.**

Le Président lit son rapport moral 2016-2017 en remerciant les participants à cette assemblée de leur présence.

Il commente le nombre de licenciés qui ne cesse de diminuer, notamment à cause de la fermeture de salles commerciales pour le billard à poches.

Les financements publics diminuent d'année en année, la subvention du Conseil Général baisse et nous sommes sans nouvelles de celle du CNDS.

Les clubs fonctionnent bien en général, mais certains clubs ne sont pas représentés au sein du CDBY.

Un vibrant appel est fait à ceux-ci.

Les divers tournois ont bien fonctionné, mais il est fait appel à plus de participations de débutants pour que ces compétitions perdurent.

Le Président commente également le projet 2016-2020 et appelle à généraliser l'opération Dynamo de la FFB.

Il commente aussi les diverses formations prévues.

En conclusion, le Président demande de réagir à tous, afin que le billard ne se meure dans notre département et ne pas voir aussi la disparition du CDBY faute de combattants.

Le rapport moral 2016-2017 est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Il est adopté à l'unanimité.

→(Le rapport est mis en pièce jointe à ce CR)

3. **RAPPORT FINANCIER 2015-2016.**

Le Trésorier commente le rapport financier.

Le résultat de l'exercice est bénéficiaire de 267 euros.

Le rapport financier est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Il est adopté à l'unanimité.

→ (Le rapport est mis en pièce jointe à ce CR)

4. **BUDGET PREVISIONNEL 2016-2017.**

Le Trésorier présente le budget prévisionnel.

Il explique la baisse du budget formation par la baisse des subventions.

Le budget prévisionnel est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Il est adopté à l'unanimité.

5. AFFECTATION DU RESULTAT.

Le président propose d'affecter le résultat (bénéfice) au compte de report à nouveau.

L'affectation du résultat au compte de report à nouveau est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Il est adopté à l'unanimité.

6. RAPPORTS DES COMMISSIONS.

Chaque responsable commente son rapport détaillé dans le document remis en début de séance.

S'en suit la remise des diplômes pour tous les champions départementaux.

QUESTIONS DIVERSES.

Rappel Formation ; une formation CFA aura lieu les 2 et 3 décembre à Versailles, prière de contacter Stéphane NOLE

Il est demandé à tous les clubs de fournir au Secrétaire la liste de leurs membres des bureaux suite à leur AG, surtout les responsables sportifs ! Faute de quoi certaines informations concernant les tournois risquent de leur échapper ! Les informations transmises sur les ordinateurs des clubs sont malheureusement souvent égarées.....

Arbitrage ; le responsable Bernard CHEDEMAIL demande à être contacter pour toute nouvelle formation désirée.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE.

Changement de l'adresse du Siège social CDBY.

En raison du manque de communication avec le CDOS qui reçoit des notifications du Conseil Départemental, que nous ne recevons pas, nous envisageons de transférer l'adresse du Siège Social à celle du club le plus représentatif du département → Voisins.

Les Statuts seront modifiés en ce sens.

1 délégué s'abstient, le changement de siège social est donc adopté (29 voix sur 30)

Nous remercions le président de Voisins de nous accueillir comme siège social du CDBY.

Elections complémentaires.

Le nombre de membres du Comité Directeur n'étant pas atteint en totalité, il est proposé de pouvoir coopter un nouveau membre en cas de défection en attendant l'AG suivante.

Ces 2 dispositions sont soumises au vote de l'Assemblée et sont adoptées à la majorité moins une abstention.



Jacques PILLIER
Secrétaire Général.



Olivier TANCREZ
Président.